

À la une

Le mot du directeur

Pour l'IUFM Midi-Pyrénées, la rentrée 2007 n'est pas une rentrée ordinaire. Nous retrouvons certes les questions habituelles d'organisation matérielle, d'emploi du temps, de prise en charge des enseignements et des formations, mais nous savons aussi que le nouveau cahier des charges de la formation et la perspective de l'intégration à l'Université font que ces questions ne se posent plus tout à fait de la même manière.

En 2008, l'IUFM Midi-Pyrénées sera école interne de l'Université de Toulouse II-le Mirail. Les travaux préparatoires à cette intégration annoncée par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 nous occupent déjà depuis plus d'un an. Nous sommes aujourd'hui dans une phase de travail plus intense car l'échéance se rapproche : le décret de création de l'école interne paraîtra vraisemblablement en janvier 2008. C'est dire qu'en quelques mois devront être rédigés la convention interuniversitaire sur la formation des enseignants, la convention entre l'université-IUFM et le Rectorat et surtout, les nouveaux statuts de l'IUFM qui deviendra école interne. Dès à présent, nous devons prendre toutes les dispositions qui nous permettront de franchir le cap de l'intégration dans le respect de notre conception de la formation, des personnes et de leurs fonctions au service des missions de l'IUFM.

La configuration actuelle de notre établissement va évoluer vers une organisation proche de celle des IUT : les composantes de base de l'école

interne seront des départements (ex UP) sous la responsabilité d'un directeur. Le nombre de directeurs adjoints sera réduit.

Comme en toute période de changement, nous allons nous trouver devant des décisions importantes pour l'avenir. Mon choix n'est pas celui du repli sur le passé ou celui de la nouveauté pour la nouveauté. Il est de prendre appui sur l'expérience acquise mais aussi sur notre potentiel d'innovation pour préparer et engager la mise en œuvre d'une nouvelle organisation dans le cadre de l'Université.

Ce choix a été présenté lors de notre Conseil d'Administration du jeudi 27 septembre 2007.

A partir du 1^{er} octobre 2007 et jusqu'au moment où, conformément à ses statuts, le conseil de l'école interne se réunira pour décider d'une nouvelle organisation de l'IUFM, des chargés de mission se verront confier les principaux dossiers relatifs au fonctionnement courant ainsi qu'aux questions stratégiques liées à l'intégration.

Les missions confiées sont les suivantes :

- Intégration :
MARIE-FRANCE CARNUS
- Recherche/Enseignement supérieur :
CLAUDINE GARCIA-DEBANC
- Observatoire des formations :
JEANNE FINE
- Egalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif :
VÉRONIQUE LIZAN
- Relations internationales :
GABRIEL WEISSBERG

NUMERO SPECIAL



Afin d'assurer la continuité nécessaire à son bon fonctionnement et pour ne pas exposer l'IUFM à des difficultés qui lui seraient dommageables dans la période d'intégration, j'ai souhaité m'appuyer sur l'expérience des directeurs-adjoints en poste depuis 5 ans. Ils ont accepté, ce dont je les remercie, saluant par la même occasion le travail qu'ils ont accompli au service de l'IUFM.

J'ai confié à JEAN-MARIE CHAINET la mission "Langues", à CÉCILE LAHARIE la mission "formation de formateurs - formation continue", à BRIGITTE SEGARD la mission "culture", à CHRISTIAN VALADE la mission "accompagnement de la réalisation des objectifs du contrat d'établissement". MICHEL CARRAL assurera jusqu'en décembre le tuilage avec le nouveau chargé de mission aux relations internationales.

J'ai choisi de préfigurer la structure de la Direction telle qu'elle sera dans le cas d'une école interne : un directeur et un directeur adjoint.

Le directeur adjoint aura auprès du directeur une fonction de supervision du fonctionnement interne : politique de communication interne ; dossier de compétences et mise en place du cahier des charges ; plan de formation et charges pédagogiques ; relations avec les responsables des composantes pédagogiques (directeurs d'UP, responsables des départements actuels et coordonnateurs de filières).

J'ai demandé à ROLAND POUGET d'assurer ce rôle, il l'a accepté et je l'en remercie.

Afin d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement des services de l'IUFM, peu après ma prise de fonction à la direction, j'ai demandé qu'un audit soit réalisé. Les conclusions de cet audit font apparaître la complexité des tâches assumées par les différents services, l'engagement des personnels, les points forts mais aussi la marge de progression qui peut être exploitée à l'avenir.

- La communication entre les différents services doit être

améliorée afin d'éviter une déperdition d'énergie et de renforcer la cohérence d'ensemble indispensable à la bonne réalisation de notre projet quadriennal.

- Les procédures administratives doivent être mieux connues de l'ensemble des personnels. Pour en faciliter l'accès, un effort de communication doit être accompli. Cela passe par la simplification des procédures, leur mise en forme explicite et l'évaluation de leur mise en œuvre.

Aidé par les Chefs de Service et les responsables administratifs/gestionnaires, le Secrétaire Général veillera à la réalisation de ces objectifs, en particulier, à l'élaboration des projets de service, d'un organigramme détaillé et d'un dispositif d'évaluation régulière du fonctionnement.

L'IUFM Midi-Pyrénées est présent dans chacun des départements de la région. Tout en modifiant le contexte général de cette présence, l'intégration à l'Université ne devrait pas en remettre en cause le principe. La convention interuniversitaire sera un appui aux relations que notre école interne de l'Université de Toulouse II-le Mirail entretiendra avec les autres universités représentées sur les sites.

Même s'il faut dans quelques mois envisager un changement de dénomination, les chargés de mission des Centres Départementaux seront maintenus dans leurs fonctions actuelles, de même que les responsables administratifs/gestionnaires et les personnels administratifs.

Dans les mois qui viennent, plus que jamais, les relations avec nos partenaires extérieurs prendront une importance décisive. J'assurerai moi-même en grande partie ces relations en direction de notre environnement institutionnel au sein de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, en direction des lieux et organismes d'éducation et de formation et en direction des collectivités locales et territoriales.

Notre commission "intégration" a déjà, par ses travaux, contribué de façon efficace aux travaux préparatoires à l'intégration. Elle va poursuivre son activité de concert avec la "commission des structures" et la "commission du règlement intérieur".

En outre vont être mis en place des groupes thématiques de réflexion et de proposition associant des représentants de l'Université de Toulouse II-le Mirail et de l'IUFM et, selon les sujets traités, des représentants des autres Universités toulousaines.

Le calendrier de l'ensemble des réunions (internes à l'IUFM ou avec nos partenaires) sera communiqué régulièrement. Par votre participation, vous contribuerez à la conception et à l'installation du cadre institutionnel et fonctionnel qui sera désormais le nôtre.

Je sais combien vous attachez d'importance à l'avenir de notre IUFM et je vous remercie de vos engagements passés et futurs.

MARC BRU

Une nouvelle organisation

La Direction de l'IUFM 2007/2008

LE BUREAU ET LE COMITÉ DE DIRECTION

Le Bureau et le Comité de Direction se réuniront alternativement une semaine sur deux.

Composition du Bureau

- Le directeur, Marc BRU
- Le directeur adjoint, Roland POUGET
- Un (des) chargé(s) de mission auprès du directeur selon l'ordre du jour.
- Un représentant des chargés de mission des centres départementaux
- Le secrétaire général, Jean-Claude AUGISTROU
- La directrice de cabinet, Martine MAYDIEU

Composition du Comité de Direction

- Les membres du Bureau
- Les directeurs d'UP
- Un (des) chargé(s) de mission auprès du directeur, selon l'ordre du jour
- L'agent comptable, Sabine FOULON

LES CHARGÉS DE MISSION AUPRÈS DU DIRECTEUR (CMD)

- *Intégration*
Marie-France CARNUS
- *Recherche/enseignement supérieur*
Claudine GARCIA-DEBANC
- *Observatoire des formations*
Jeanne FINE
- *Accompagnement de la réalisation des objectifs du Contrat d'Établissement*
Christian VALADE
- *Relations internationales*
Gabriel WEISSBERG
- *Formation de formateurs – formation continue*
Cécile LAHARIE
- *Langues*
Jean-Marie CHAINET
- *Culture*
Brigitte SEGARD
- *Egalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif*
Véronique LIZAN

LES CHARGÉS DE MISSION DES CENTRES DÉPARTEMENTAUX (CMCD)

- Ariège
Jean-Yves LENA
- Aveyron
à désigner
- Haute-Garonne (PE 31)
Danielle LAURENT
- Gers
Francis ROCA
- Lot
Bernard CALMETTES
- Hautes-Pyrénées
Jean-Pierre PONTACQ
- Tarn
Hélène MAIGNIAL
- Tarn et Garonne
François MAIPLE



RÉUNION DE RENTRÉE DES FORMATEURS LE 3 septembre 2007

... organisation (suite)

Les Unités Pédagogiques

LES UNITÉS PÉDAGOGIQUES ET LEUR FONCTIONNEMENT 2007/2008

MISSIONS DES DIRECTEURS D'UP

4 directions d'Unité Pédagogique :

- ▷ Polyvalente
- ▷ Sciences Humaines et Sociales
- ▷ Sciences et Technologies
- ▷ Formation Continue et Commune

Le (la) directeur(trice) de l'unité pédagogique est membre du comité de direction de l'IUFM.

Il (elle) bénéficie d'une décharge de service (un mi-temps) et/ou d'une prime annuelle.

Les principales fonctions du directeur(trice) de l'Unité Pédagogique.

- Il (elle) organise et coordonne l'activité des différentes composantes de l'unité pédagogique.
- Il (elle) anime le conseil de l'unité pédagogique.
- Il (elle) représente le directeur de l'IUFM et à ce titre peut être chargé(e) de dossiers spécifiques.
- Il (elle) met en place les décisions prises par le conseil de l'unité pédagogique.
- Il (elle) veille à l'utilisation des moyens attribués à l'unité pédagogique.

Ces conditions sont celles de l'IUFM Midi-Pyrénées à la date du 1^{er} octobre 2007, elles n'engagent pas l'université intégrante.

DÉSIGNATION DES DIRECTEURS D'UP

Afin de proposer au Directeur de l'IUFM, un enseignant à la fonction de Directeur d'Unité Pédagogique, les conseils d'UP se sont réunis le mercredi 19 septembre 2007.

UP POLYVALENTE

Pascal DUPONT est désigné.

UP SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Christine VERGNOLLE-MAINAR est désignée.

UP SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Christian DENUX est désigné.

UP FORMATION CONTINUE ET COMMUNE

André TRICOT est désigné.

Intégration

CALENDRIER PROBABLE

AVANT LE 30 NOVEMBRE 2007

- Préparation et rédaction de la convention inter U avec l'ensemble des universités toulousaines (avant le passage au CNESER).

DECEMBRE 2007

- Passage devant le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche).

1^{ER} JANVIER 2008

- Décret de dissolution de l'EPA IUFM.
- Le directeur de l'IUFM devient administrateur provisoire.
- Décret de création de l'Ecole Interne IUFM.

JANVIER - FÉVRIER - MARS

- Préparation et rédaction des statuts de l'Ecole Interne.
- Vote des statuts de l'Ecole Interne par le CA de l'Université Toulouse II - Le Mirail et approbation du Recteur d'Académie.

AVRIL

- Election et constitution du conseil de l'Ecole Interne conformément aux statuts approuvés.
- Vote du conseil d'école sur les statuts de l'Ecole Interne IUFM et vote du règlement intérieur.
- Proposition par le conseil d'école d'un classement des candidats retenus pour la direction de l'IUFM, école interne.

MAI

- Arrêté de nomination du directeur par la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

... organisation (suite)

Le Service Commun Informatique

LE CRI IUFM (CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE L'IUFM)

Il est chargé de la maîtrise d'œuvre de la politique informatique et du système d'information de l'établissement. Il a pour vocation d'assurer la cohérence, le partage et l'optimisation des ressources informatiques et télématiques. Ces ressources sont matérielles, logicielles et humaines. Le CRI répond aux besoins de l'enseignement, de la gestion administrative, de la documentation et de la recherche.

Le Centre de Ressources Informatiques est composé de trois "pôles" :

- ▷ un pôle "Système d'Information et de Gestion" (SIG),
- ▷ un pôle "Réseau d'Exploitation Maintenance – Sécurité" (REMS),
- ▷ un pôle "Pédagogie - Ressource – Accompagnement des Techniques d'Information et de Communication pour l'Enseignement" (PRATICE).

Le pôle "Système d'Information et de Gestion" assure :

- le suivi de la cohérence globale du Système d'Information (SI), de sa sécurité et de ses interconnexions,
- le déploiement et le suivi des applications nécessaires au fonctionnement de l'IUFM,
- le développement de modules additionnels ou d'applications spécifiques,
- l'administration des bases de données et des serveurs d'application,
- la veille technologique et la maintenance évolutive concertée avec les utilisateurs,
- la prestation de services aux usagers.

Les personnels du SIG assurent la maîtrise d'œuvre du SI. Ils définissent et mettent en œuvre les procédures informatiques permettant l'administration et l'exploitation des bases de données et en assurent le suivi et la sécurité. Ils assurent également l'expertise, les choix techniques et l'administration de tous les outils en interaction avec le SI.

Le responsable du pôle SIG est Jérôme VAYSSE

Le pôle "Réseau d'Exploitation Maintenance – Sécurité" est chargé de :

- recueillir les besoins des usagers et être force de proposition,
- spécifier les architectures matérielles et logicielles de l'entité en prenant en compte les besoins des partenaires,
- concevoir, organiser et gérer les moyens informatiques systèmes, réseaux et télécommunications facilitant la mise en œuvre de services,
- piloter et assurer le déploiement des solutions systèmes, réseaux et télécommunications,
- définir les moyens et les procédures pour garantir les performances et la disponibilité des systèmes informatiques, réseaux et télécommunications,
- conduire les procédures d'appels d'offres (recensement des besoins, préconisations, analyse...),
- mettre en œuvre les normes, les standards de sécurité et proposer l'organisation et la politique de sécurité correspondantes au niveau de l'établissement,
- former, conseiller et assister les utilisateurs,
- intervenir dans des groupes de travail et réseaux métiers,
- participer à la veille technologique.

Les personnels du REMS administrent et exploitent les moyens informatiques, matériels et logiciels. Ils assurent la mise en service, le suivi et la sécurité de systèmes et produits nouveaux. Ils installent et gèrent le parc des matériels et logiciels informatiques et en assurent l'évolution et la maintenance. Ils assistent les utilisateurs dans la mise en œuvre et l'exploitation de leur environnement informatique.

Le responsable du pôle REMS est Philippe DEBAECKER.

Le pôle "Pédagogie - Ressource – Accompagnement des Techniques d'Information et de Communication pour l'Enseignement" a pour mission de :

- recevoir les projets TICE et/en collaboration avec les autres pôles, expertise et assistance dans les différentes phases (*aide à la définition, instruction, pilotage, évaluation...*),
- assurer l'interface entre TICE et enseignants de façon à accompagner les équipes pédagogiques dans leurs projets mêlant internet, multimédia, interactivité ou formation à distance... ,
- assurer le support fonctionnel et l'aide aux usagers sur l'axe utilisation de l'environnement numérique de travail, usages TICE, médiatisation des contenus... ,
- analyser les usages et proposer des évolutions ; effectuer une veille technologique et institutionnelle et participer aux échanges inter-établissements dans ce domaine TICE,
- participer à la mise en œuvre et au bilan du volet TICE dans le contrat d'établissement,
- coordonner les besoins liés aux formations, en particulier en ce qui concerne le C2i2e, les formations à l'ENT, à la FOAD... ,
- assurer la gestion fonctionnelle et l'aide au développement des plateformes et applications pédagogiques (*FOAD, GICII, Porte-folio, Tell me more...*), des ressources en ligne et des services proposés au travers de l'ENT, des outils de communication synchrone (*Centra...*).

Ce pôle regroupe les différents acteurs fonctionnels des projets TICE de l'établissement liés à l'enseignement et à la recherche. Son rôle est de mutualiser des savoir-faire et de les mettre au service des utilisateurs. Il a pour vocation de coordonner et d'accompagner les actions, en relation avec les deux autres pôles.

La responsable du pôle PRATICE est Agnès FOUCHER

Actualités

La rentrée à l'IUFM

LES NOUVEAUX PERSONNELS ARRIVÉS À L'IUFM À LA RENTRÉE 2007/2008

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Attaché d'Administration

SICARD Jean-Pierre / *Intendance St Agne*
VEYRON-CHURLET Sonia / *Services Financiers*

Secrétaire d'administration

CHRESTIA Fabienne / *Services Financiers*
THEROND Florence / *Services Financiers*

Adjoint administratif

ARMAJACH Aurélie / *Formation initiale*
CAZENAVE Patrick / *Formation continue*
GARRIC Emilie / *Service du personnel*
NICOLETTO Florence / *Services Financiers*
VILLALON Dominique / *Intendance St-Agne*

Conservateur

BATAILLE Christine / *SCD*

PERSONNELS ENSEIGNANTS

NOMINATIONS

BEUCHER Claude
DUTRAIT Claire
FERNANDEZ Gilles
LAFITE Cécile
MESQUITA Manuel
RANEDO Elisabeth
MARTIN Franck
CIRADE Gisèle

PRAG Lettres modernes / Cahors
PRCE Lettres classiques / Albi
PRAG EPS / Toulouse Rangueil
PRCE Documentation / Toulouse Av. Muret-Croix de Pierre
PRCE Technologie / Toulouse Rangueil
PRAG Espagnol / Rodez
MCF Sciences de l'éducation / Toulouse Av. Muret-Croix de Pierre
MCF Mathématiques / Toulouse Rangueil

AFFECTATIONS DEROGATOIRES

BRASSAT Michel
DELPOUX Blandine
GASQUET Magali
LARRIVE Véronique
LARROQUE Huguette
LINDAUER Jean-Claude
PARMENTIER Bénédicte
RAGEL-RABIA Catherine
VOUGE Carole

PRCE Maths / Rodez
PRAG Sciences et Vie de la Terre / Toulouse Rangueil
PRCE Lettres / Albi
PRCE Lettres / Toulouse av. Muret-Croix de Pierre
PRCE Maths / Montauban
PRCE Maths / Toulouse Rangueil
PRCE Lettres / Foix
PRCE Documentation / Toulouse St-Agne
CPE / Toulouse Av. de Muret-Croix de Pierre



ACCUEIL DES NOUVEAUX PERSONNELS LE 3 septembre 2007